DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES VILLE DE CERET

ARRÊTÉ Nº 417 / 2024

Portant autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire Made in Rock 'n'roll 2^{ème} autorisation pour 2024

Le Maire de la Ville de Céret,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2,

VU les articles L3321-1 et L 3335-4 du Code de Santé Publique,

VU l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2021 portant règlement de police des débits de boissons dans le département des Pyrénées-Orientales,

VU la demande en date du 24 mai 2024, présentée par Madame Sandra BOURCIER, représentant l'association « Made in rock 'n' roll », domiciliée 16 rue des arènes, à Céret,

ARRETE

ARTICLE 1 - L'association «Made in rock'n'roll» est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire du premier et troisième groupe à l'occasion d'un concert du vendredi 2 août 2024, 18h00 au samedi 3 août 2024 00h30, au Théâtre de Verdure, à Céret

ARTICLE 2 - Conformément à la loi, les boissons mises en vente sont limitées à celles comprises dans les groupes 1 et 3 tels que les définit l'article L3321-1 du code de la santé publique, soit :

« 1° - Boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat ;

3° - Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis, cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur. »

<u>ARTICLE 3</u> - En outre, l'organisateur devra respecter les dispositions de l'arrêté préfectoral relatif à la prévention des nuisances sonores et de la lutte contre les bruits de voisinage.

<u>ARTICLE 4</u> - Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

<u>ARTICLE 5</u> - Monsieur le Directeur Général des Services, la Police Municipale et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Céret sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé(e).

Fait à Céret, vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre.

Le Maire Michel COSTE

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

ASSOCIATION: Toda in Rich Addresse: 16 Pup 10 Azenos TELEPHONE: 5629 1855 39 ADRESSE MAIL: 1993 da in Rich a Rich	MADE IN ROCK'N'ROLL 16 rue des Arènes - 66400 CERET RNA W661005905 Siret 879 110 146 000 21 - FR96 879 110 146 Tél. 06 29 18 55 09
Monsieur le Maire, Je soussigné(e) l'association adresse), en qualité de 12 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	An Ma (nom, prénom), agissant au nom de a Rall 16 Ross des Albares Composition et temporaire.
Ce débit temporaire de boisson sera	installé à THesta de Leature (lieu (date de début de la manifestation) à 18 H 2.5 fin de la manifestation) à 29 H 30 à a la facture de la
Dans l'attente de votre réponse, je vous pres sentiments distingués.	rie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de
fonction) MADE	Le Président, faire la demande. Dans ce cas précis, précisez la IN ROCK'N'ROLL s Arènes - 66400 CERET A W661005905 Le goorge grécé 25110 146 F06 29 18 55 09
DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE AC	CORDÉ FUSÉ
MICH	EL COSTE E DE CERET